Licence professionnelle Mention Généalogiste successorale

Par **lilou313**, le **01/11/2018** à **20:48**

Bonjour,

Actuellement en 2e année de capacité en droit et en reconversion, j'avoue être un peu perdue sur ma poursuite d'études...

Après plusieurs recherches, je suis tombée sur la licence professionnelle "droit, activités juridiques, mention généalogiste successorale" qui m'attire beaucoup mais qui à l'air d'exister à peu d'endroit!

Je sais évidemment que je ne peux pas y accéder après la capacité en droit mais j'aimerais surtout avoir des avis de personnes ayant fait cette licence.
Y a t'il réellement des débouchés par la suite en tant que généalogiste?

Merci [smile4]

Par **MorganM**, le **02/11/2018** à **20:07**

Bonjour,

Vous aurez probablement des difficultés à trouver réponse à votre question car c'est très spécifique. Je ne connais pas du tout ce master mais je vous invite à vous rapprocher des anciens étudiants, des responsables pour connaître les réels débouchés et l'insertion (attention aux formations très spécifiques). Bon courage.

Par **lilou313**, le **03/11/2018** à **15:07**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Par **Lorella**, le **03/11/2018** à **16:15**

Le métier de généalogiste s'exerce en libéral. Il faut donc se faire connaître auprès des notaires pour constituer son portefeuille de clients.

Ce n'est pas une profession réglementée,donc pas de diplôme particulier demandé.

Par **marianne76**, le **04/11/2018** à **15:56**

Bonjour
J'ai un peu peur que ce soit le miroir aux alouettes ce Master

Par **Lorella**, le **04/11/2018** à **17:43**

C'est incroyable, vous êtes deux à parler de master mais moi je lis une licence pro.

Par **marianne76**, le **04/11/2018** à **19:19**

Bonjour
Exact , moi j'ai fait le mouton de Panurge j'ai repris ce qu'écrivait Morgan
Mais l'intitulé du post est clair il s'agit bien d'une licence pro.
Toutefois je maintiens mes propos, que ce soit master ou licence pro c'est le miroir aux alouettes.

Par **Lorella**, le **04/11/2018** à **19:32**

C'est comme une voiture mal stationnée. Un automobiliste arrive et pense que c'est autorisé et ainsi de suite.... et tous les véhicules prennent la prune. [smile36]

Par **lilou313**, le **04/11/2018** à **19:41**

Bonsoir,

Merci pour vos réponses!
J'en déduis donc que ce chemin là n'est pas très judicieux...[smile39]

Et effectivement c'est bien une licence pro [smile3]

Par **Lorella**, le **04/11/2018** à **20:09**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Cette formation est répertoriée au RNCP et dispensée à l'université de corse. Elle existe depuis 2008. Le taux d'insertion pro est de 82 %.

Voir détail ici

http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=23047

et la fiche de l'université

http://www.fiore-corse.fr/formations/licence-pro-activites-juridiques-specialite-genealogiste-successoral/certification-59260.html

Il est indiqué les débouchés :

ecteurs d'activité :
Généalogie (successorale familiale, foncière),notariat...

Métiers visés :
Juristes en lien avec le patrimoine: Généalogiste successoral, gestionnaires de patrimoines, marchands de placements, administrateurs de biens, commerciaux, négociateurs, comptables, détectives privés,employés du GIRTEC, employés des hypothèques, employés du cadastre, employés de mairie ou d'agglomération (service urbanisme et autres),

Par **lilou313**, le **04/11/2018** à **20:34**

Merci [smile4]

J'avais vu tout ça et j'étais même tombée sur ça http://www.devenir-genealogiste.com/spip.php?article8

C'est à 1h de chez moi j'ai essayé de les joindre mais pas de réponse...

Mais si jamais quelqu'un passe par là et à fait cette licence ou connais une personne ayant fait cette licence je suis preneuse pour toutes infos [smile3]

Par **Lorella**, le **04/11/2018** à **20:44**

Sur google vous tapez viadeo ou linkedin licence pro genealogiste et j'ai trouvé :

http://fr.viadeo.com/fr/profile/r%C3%A9jane.talhou%C3%ABt

http://fr.viadeo.com/fr/profile/candice.delvolte

http://fr.viadeo.com/fr/profile/c%C3%A9cylia.lusseau

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ca à l'air de marcher.

Par **lilou313**, le **04/11/2018** à **22:58**

Ah oui j'y avais pas pensé!

Merci beaucoup j'ai vraiment bien fait de m'inscrire sur ce forum [smile4]

Par **Lorella**, le **05/11/2018** à **10:13**

C'est par l'échange qu'on chemine sa réflexion. Il faut explorer différentes pistes.

Par **lilou313**, le **05/11/2018** à **10:58**

Je suis entièrement d'accord, rien de mieux que l'échange!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés